

Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) est un établissement public au service des propriétaires forestiers et des territoires dans un objectif de développement de la gestion durable des forêts privées.

Grâce aux aides du programme LEADER, le CRPF en partenariat avec le Pays Vallée de la Dordogne Corrézienne mène une action de redynamisation de la forêt privée des 64 communes du Pays.

Cette action d'animation sur le terrain consiste à vous proposer un **diagnostic gratuit** de vos parcelles boisées. Cela vous permettra de retrouver vos limites, de connaître les espèces d'arbres présentes sur vos parcelles et les éventuels travaux à entreprendre pour gérer vos bois. Enfin, le CRPF selon les opportunités peut vous faire bénéficier d'**aides pour réaliser certains travaux**

Face au changement climatique cette opération est l'opportunité pour vous de voir sous un angle nouveau ce patrimoine qui a besoin d'être valorisé pour le futur.

En savoir + : <https://www.laforetbouge.fr/nouvelleaquitaine/territoire/vallee-de-la-dordogne-corrézienne>

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :
M. Quentin CHAFFAUX, technicien forestier CRPF
Animateur PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne
06 07 85 99 74 - quentin.chaffaux@crpf.fr